

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Un autre regard sur l'Afrique et les Africains

Mensuel d'information - Octobre 2012 - n° 156



Débat d'Octobre 2012

**« Les femmes africaines relèvent le défi
de nourrir la famille »**



Éditorial

Sommet de Kinshasa : ni ingérence, ni indifférence, le difficile juste milieu

Rarement un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie aura autant fait polémique et mobilisé l'attention des médias. Le continent africain, la République Démocratique du Congo, le nouveau chef de l'Etat français, François Hollande, ont monopolisé les regards au point où on se serait cru à un sommet Afrique-France, comme il y en a eu tant dans l'histoire mouvementée des relations franco-africaines sous la Ve République française.

Durant la campagne présidentielle de 2012, François Hollande n'a guère effectué de déplacements en Afrique, comme le font depuis des décennies de nombreux prétendants de gauche ou de droite à la magistrature suprême en France. Sa vision de l'avenir des relations franco-africaines aura été à peine détaillée, à l'exception de sa volonté affirmée de mettre un terme à la « Françafrique ».

Mais voici que, avant l'ouverture du sommet, Paris et Kinshasa ont affiché leurs désaccords sur le respect des libertés individuelles et collectives en RDC. Avant son déplacement en Afrique, François Hollande n'a pas fait grand mystère, quelques mois auparavant, quant à sa réticence à se rendre à ce sommet. Evitant la politique de la chaise vide, le chef de l'Etat français a choisi la tribune que lui aura offert le sommet de Kinshasa pour souligner que « la Francophonie est plus qu'un patrimoine légué par l'Histoire. Elle porte des valeurs, des principes et des exigences, dont la démocratie, les droits de l'Homme, le pluralisme, le respect de la liberté d'expression ou l'affirmation que tout être humain doit pouvoir choisir ses dirigeants ».

L'exercice n'était pas une sinécure pour François Hollande. Rompre avec la « Françafrique », c'est aussi dans l'esprit de ceux qui militent pour une refondation des relations franco-africaines, tourner le dos à un paternalisme que certains, du côté de Kinshasa, ont tôt fait de pointer du doigt dans les propos du président français sur la situation des droits de l'Homme en RDC. D'autre part, certains pays membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie ne sont pas des partisans acharnés du respect des libertés individuelles et collectives. Du coup, le président français s'est vu reproché par certains, sur le continent africain, une défense à géométrie variable des droits de l'Homme.

Les crises politiques récentes que viennent de traverser la Côte d'Ivoire et la Libye ont créé des lignes de fracture profondes au sein des opinions publiques et de l'intelligentsia du continent africain. Certains pays d'Afrique estiment que les Africains doivent régler eux-mêmes leurs crises internes alors que pour d'autres, une grande puissance de la dimension de la France ne peut assister sans réagir à l'effondrement d'un Etat africain proche, comme c'est à l'heure actuelle le cas du Mali.

Dès lors, en Afrique, comment échapper au procès pour ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat souverain, sans courir le risque de se voir accusé d'indifférence lorsque des « valeurs » que les francophones doivent avoir en partage sont menacées dans un pays membre, voire même ailleurs ? Trouver le juste milieu entre l'une et l'autre option, c'est pour François Hollande la quadrature du cercle. Il en sera sans doute de même dans l'avenir pour tout autre président de la République française. ■

La CADE

Compte-rendu de la rencontre-débat du 10 octobre 2012

Cycle I : « Femmes, genre, familles et lien social. Représentations et réalité »

4. « Les femmes africaines relèvent le défi de nourrir la famille »

Jean-Loïc Baudet, président de la CADE, introduit la rencontre, en précisant son angle essentiellement économique : elle traitera de la place des femmes dans la famille, de leur rôle éminemment important pour l'alimentation, la survie et le développement, ainsi que des processus d'émancipation qui se dessinent pour elles.

Claudie Lasserre-Razoazanamanana, administratrice de la CADE et modératrice du débat, insiste sur cette réalité qui incombe à des millions de femmes africaines, celle d'assurer la subsistance des familles. Si ce rôle, qui fait qu'elles sont à considérer comme les garantes de l'avenir de l'Afrique, est largement connu, on en connaît moins les enjeux et les multiples facettes selon les milieux, les pays et les contextes, sans oublier de se tourner du côté des femmes migrantes. C'est un défi très angoissant de nourrir sa famille au cours des 24h qui viennent. Mais les femmes africaines, même s'il y a encore beaucoup de freins, sont devenues légitimes dans cette quête de revenus supplémentaires.

La question sera abordée à partir de deux contextes différents. Le contexte rural, présenté à travers le film d'Annie Janicot, Femmes rurales du Mali, de la sécurité à la souveraineté alimentaire. Productrice-réalisatrice de documentaires, Annie Janicot est directrice de l'agence « Image au féminin », en Côte d'Ivoire, et consultante société civile en Afrique, où elle vit la plupart du temps depuis 25 ans. Puis le contexte de l'entrepreneuriat féminin, présenté par Suzanne Bellnoun, présidente de l'association CLAEF, Club des Africaines – Entrepreneurs d'Europe et présidente de l'OFAD, l'Organisation des Femmes africaines de la Diaspora.



De gauche à droite : A. Janicot, C. Lasserre et S. Bellnoun

De l'éveil à l'essor

Femmes rurales du Mali, a été tourné en 2011 à l'occasion de la célébration du Cinquantenaire de l'Indépendance, et dans des conditions déjà difficiles. Il a été porté par la Primate du Mali, le ministère de l'Agriculture et la Fondation Forum de Bamako, réalisé sous le couvert d'ONU-Femmes du Mali, financé par l'ambassade et la Direction générale de la Coopération au Développement de Belgique et produit par « Image au féminin ». Les prises de vue sont de Marc Dumas, directeur photo et complice des tournages depuis des années. Le film fait appel à des témoignages de personnes de terrain, impliquées dans le développement ainsi qu'à des personnalités politiques d'alors, comme M. Modibo Sidibé, Premier Ministre de la République du Mali, Mme Sina Damba Maïga, ministre de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, M. Adama Camara, de la Direction générale

de la promotion de la femme, ou M. Moussa Léo Sidibé, secrétaire général du Ministère de l'Agriculture. Le documentaire présente trois cas différents avec un fil directeur en ce qui concerne la maîtrise de la souveraineté alimentaire, de l'éveil à l'essor.

En ouverture, quelques mots du Premier Ministre : « Les femmes au Mali sont au centre du développement agricole et on ne peut pas faire le développement sans une loi fondatrice, qui leur garantisse les droits d'accès à la terre et aux facteurs de production et qui leur permette d'être représentées dans les instances de décision et de consultation. La femme doit être scolarisée, soutenue dans ses activités, elle doit bénéficier d'un encadrement économique qui garantisse son épanouissement. Sa



condition n'est pas facile, mais avec une volonté politique, les difficultés peuvent être surmontées. Le droit évolue, il est parfois en retard sur leurs propres conquêtes, mais les femmes se sont battues, elles sont là et il faut les soutenir. »

Premier volet dans la région de Mopti, en pays Dogon, l'éveil : nous voici dans des villages où les femmes ne sont pas aidées du tout ni éveillées à leurs droits. Elles sont en général niées dans leur existence et considérées uniquement comme des forces de travail. Il y faut, pour faire avancer les choses, toute l'énergie, la force de conviction et l'exigence d'une femme exceptionnelle, Fifi Yaiguéré Tembely Guindo, de Bandiagara. Ingénieur agronome et présidente de l'Association Ya-G-Tu, une

ONG dédiée à la promotion des femmes, Fifi s'active sans compter à la formation et à l'animation de plusieurs coopératives ou associations féminines pour l'éducation à l'hygiène, la nutrition, l'organisation, la gestion, l'émancipation. Elle nous emmène à Pourouli, puis à Kogo, où les femmes grâce à elle ont commencé à acquérir l'écoute des hommes, et déjà plus de droits. Dans ces villages, où les femmes sont en général sans autonomie, ni pouvoir décisionnel, Fifi exige leur présence aux réunions avec les hommes, et leur donne toute leur place. Elle doit y mettre le temps et la patience mais progressivement les choses évoluent. Le charisme, le dynamisme, l'humour et la gentillesse de cette belle et puissante femme ont peu à peu raison des vieux atavismes. Les femmes commencent à engranger des petites recettes personnelles, à gérer les bénéfices de leurs productions. Le centre d'alphabétisation, par ailleurs, leur permet d'acquérir une place, une reconnaissance, devenir conseillère municipale, par exemple.

La caméra offre des plans magnifiques, qui ne sont pas là pour l'exotisme. Ils nous font pénétrer dans une culture totalement différente : danses, gestes, rythmes du travail quotidien, objets, tissus, architecture ... sur cette terre Dogon, pauvre et dure à travailler.

Second volet dans la région de Sikasso, au village de Zamblala : la présidente de la coopérative des femmes, Sali Diabaté Sogodogo, explique les difficultés d'accès à la terre. Voici un champ collectif, qui a été attribué aux femmes par le village. Elles y ont cultivé du maïs. Mais le propriétaire a voulu le leur retirer et il a fallu que la coopérative paie pour pouvoir labourer le champ, dont les revenus sont pourtant destinés aux besoins du village !

En contrepoint, le propos de Madame le ministre Sina Damba Maïga, confirme ces difficultés : « Ce n'est pas le droit malien qui est contre l'accès de la femme à la terre. C'est vrai



Agriculture péri-urbaine, Ouagadougou, Burkina Faso

qu'elles n'ont pas forcément le moyen d'acheter leurs parcelles, mais il faut reconnaître que dans la plupart des cas, le foncier est géré selon la coutume. Et il faut pouvoir lever ces barrières ».

Sali Diabaté Sogodogo est une femme efficace et dynamique, capable d'expertise et de montage de projets, elle sait encadrer la coopérative. A Zamblala, les sols sont meilleurs qu'en pays dogon, plus productifs, et il existe des cultures de rente diversifiées : coton, cacao, pommes de terre. Mais voilà ! Ces cultures là appartiennent aux hommes qui ne laissent aux femmes, quand ils le veulent bien, que le maraîchage familial. Et elles ne peuvent pas toujours bénéficier d'un terrain. Ou si c'est le cas, leurs parcelles peuvent leur être confisquées, éventuellement rendues, mais quand ce n'est plus la saison. Le reportage insiste sur cette question foncière qui est un problème récurrent pour les femmes. La coutume pèse lourd dans les règles d'accès à la terre, et si les femmes ont à leur disposition des parcelles, c'est rarement pour plus de deux ou trois ans. On sent pourtant une évolution des mentalités : grâce à un peu de mécanisation, les moulins surtout, les femmes arrivent aujourd'hui à se libérer des quatre ou cinq heures qu'il leur fallait compter par jour dans les années 60 pour piler quotidiennement le mil. Leurs filles sont de plus en plus souvent scolarisées, même s'il leur faut parfois payer l'école elles-mêmes, par exemple par la vente de bois. Encore une fois, superbes vues de ces femmes portant fagots immenses sur la tête et bébé

dans le dos, travaillant à la cueillette du coton, se glissant entre les greniers en pisé...

Troisième volet dans la région de Ségou, village de Foabangou, dans la zone de l'Office du Niger. Ici l'Etat est un soutien pour les infrastructures. Dans des terres nouvelles aménagées, il a attribué des parcelles aux femmes et aux jeunes. La population a pu acquérir des installations de stockage fiable dans une agriculture qui génère de véritables revenus. Et un véritable élan économique s'est développé autour de l'exploitation du karité.

Elles ont la confiance du secrétaire général du ministère de l'Agriculture : « Les femmes ici ont créé une fédération nationale des femmes transformatrices de karité, qui offre aujourd'hui un produit labellisé, aux qualités reconnues et garanties. Cette habileté des femmes à maîtriser une filière agricole leur donne droit à notre crédit, plus que les hommes. Elles méritent le soutien des banques et des institutions de micro-finance. » Et en effet, grâce à des dispositifs mis en place par l'Etat, les banques et la micro-finance, les femmes agissent en véritables entrepreneurs, avec anticipation, un prévisionnel des ventes et des productions. Malgré des taux d'intérêt toujours trop importants dans ces dispositifs de micro crédit, voici les remarques des femmes et des jeunes : « Certes, le micro crédit est cher. Mais s'il y a plus de frais qu'avant, il y a aussi plus de solutions, parce qu'il y a plus de revenus ». Et les femmes arrivent à garder leurs fils, qui ne parlent plus de partir à la ville.

La conclusion du film est donnée par ces derniers mots du Premier Ministre : « En appuyant la femme, on nourrit tout le monde, car c'est elle qui nourrit la famille et la famille s'élargit vite ! Il faut aujourd'hui arriver à distinguer un système de sécurité alimentaire, qui repose sur la capacité du pays à avoir accès à des denrées, à garantir l'approvisionnement en achetant aussi à l'extérieur, d'un système de souveraineté alimen-

taire, dans lequel le pays maîtrise sa propre production. Le Mali doit devenir un pays souverain, une puissance agricole et les femmes sont centrales pour cela. » **Annie Janicot** résume en quelque sorte le projet du film. Dans ce propos sur la sécurité alimentaire qui passe par les



Annie Janicot

femmes, il s'agissait de montrer trois situations très différentes, plus ou moins sécurisantes pour elles : une population qui vit de manière encore très rudimentaire, sans aide d'Etat ni encadrement technique et écono-

mique, où les femmes, au regard de leur importance économique, ont encore à conquérir leurs droits ; une deuxième population déjà mieux maîtresse de ses productions et de ses échanges commerciaux, catalysée par une femme battante, à la forte conscience sociale et

humanitaire, capable d'expertise, de trouver de l'argent, de mobiliser les forces du village ; une troisième population enfin, soutenue par des infrastructures d'Etat et qui arrive à générer de vrais revenus. Le film

donne donc à voir cette diversité de situations, au sein du même pays, entre des femmes rurales qui ont toutes à nourrir leur famille, mais dans des contextes très différents.

Claudie Lasserre : Sur le problème de la propriété foncière, on peut en dire tout autant pour les femmes d'Afrique de l'Est : au Kenya, 3 % et en Tanzanie 1 % des femmes seulement sont propriétaires de leurs terres. Quant à l'objectif de nourrir la famille, il faut prendre aussi en compte d'autres facteurs, comme la sécheresse, les céréales locales délaissées au profit des pâtes ou du riz la plupart du temps importés, et envisager de trouver d'autres systèmes de conservation, comme les bouillies déshydratées de mil, de fonio ou de sorgho. ■

Une grande confiance dans le dynamisme entrepreneurial des femmes

Suzanne Bellnoun va aborder ensuite la question de l'entrepreneuriat au féminin et en particulier dans la diaspora : elle remercie de cette opportunité qui lui est donnée de parler des femmes africaines entrepreneurs et en particulier des femmes migrantes, d'une autre manière, moins péjorative que ce que l'on entend d'habitude. Elle précise que l'OFAD est un réseau qui regroupe environ 40 associations de femmes de la diaspora, sans compter des adhésions individuelles et que le CLAEE est un réseau de femmes entrepreneurs, parmi lesquelles un certain nombre établissent des liens économiques avec les pays d'origine.

Elle commence par faire un lien avec la présentation précédente : « Depuis quand, s'interroge-t-elle, les femmes africaines relèvent-elles le défi de nourrir la famille ? Depuis la nuit des temps, lui semble-t-il. Si, par exemple, elles ont su assurer cette fonction pendant les deux guerres mondiales, en l'absence des hommes venus combattre pour la libération de la France, c'est qu'elles savaient le faire auparavant. Alors pourquoi en parle-t-on plus aujourd'hui ? Naguère

on disait que « derrière un grand homme, se cache une grande femme ». Aujourd'hui on dit plutôt qu'« à côté d'un grand homme, on voit une grande femme ». Il y a un changement de regard, parce qu'on parle aujourd'hui autrement des femmes, parce que la crise est là et que les hommes sont sans activité. Mais les enfants vont à l'école et la famille est nourrie...jusqu'à la cousine de la tante de la grand-mère ! C'est bien dire que les femmes sont là ! »

S. Bellnoun se dit maintenant très optimiste par rapport à l'entrepreneuriat des femmes africaines et le justifie : puisque l'économie africaine se réalise essentiellement dans l'informel, pour plus de 60 % de son activité, et que les femmes occupent ce secteur à plus de 70 %, les Etats vont bien être obligés de s'y intéresser. Car il ne faut pas se leurrer sur les 6 % de croissance annuelle africaine, qui vont directement aux grands groupes et ne profitent pas aux populations. Alors les femmes deviennent incontournables.

Il faut voir qu'elles produisent 90 % des denrées alimentaires.

Mais la préoccupation, ce sont les grands groupes financiers qui s'accaparent les terres et qui produisent



Suzanne Bellnoun

pour l'exportation. D'où l'interpellation des Etats par les femmes, en cette année 2012, déclarée Année internationale de la femme rurale : on espère que d'ici décembre les institutions vont trouver des solutions pour protéger les terres des paysans et conserver aux femmes leurs espaces de production !

L'espoir vient aussi de la diaspora, de l'entrepreneuriat des femmes migrantes. S. Bellnoun explique son rôle de plaidoirie : agir auprès du ministère de l'Intérieur pour faire évoluer les appels à projets, afin qu'ils soient tournés plus spécifiquement en direction des femmes, un véritable progrès par rapport à un temps où les hommes étaient toujours favorisés ! Ou son rôle d'intermédiaire, comme à l'UNESCO pour la célébration du Cinquantenaire de la

Journée internationale de la Femme, où elle a pu organiser, à la demande de telle ou telle « première dame » africaine, des rencontres entre des femmes chefs d'entreprise des pays d'origine et des femmes chefs d'entreprise des diasporas correspondantes.

On parle de plus en plus de cet entrepreneuriat féminin et des capacités des femmes, encore à 90 % inexploitées. Selon S. Bellnoun, les hommes,

après avoir accaparé tous les pouvoirs, et échoué, font un clin d'œil aux femmes pour qu'elles les tirent d'affaire ! « Quand on ne sait pas où l'on va, on regarde d'où l'on vient », dit un proverbe d'Afrique. Aujourd'hui, les hommes regardent vers les femmes.

C. Lasserre-Razoazanamanana remercie et conclut en rappelant aussi la grande capacité des femmes africaines à créer des liens. ■

LE DEBAT

Quelle modernisation ? Echecs et réussites : des leçons à tirer.

Les premières interrogations ont trait tout d'abord à l'accaparement des terres, à la modernisation des techniques agricoles et des outils, au problème des investissements et des taux d'intérêt, enfin à celui de l'énergie. Elles traduisent des inquiétudes : faut-il, comme avait tendance à l'énoncer Hervé Bichat lors de la dernière conférence-débat, faire confiance aux dirigeants sur cette question de l'accaparement des terres ? Ne peut-on soulager les femmes de la pénibilité du travail agricole, et de toutes ses conséquences sur leur santé, par une modernisation des techniques ? N'y a-t-il pas moyen d'abaisser les taux d'intérêt de la micro-finance, qui sont parfois très élevés, 20 % - 25 %, au mieux 10 % - 11 %, ce qui est encore beaucoup trop pour cette activité qui touche à l'alimentation ?

S. Bellnoun : « l'accaparement des terres est un énorme souci pour nous. Déjà quand les hommes avaient 100 % des terres, les femmes avaient du mal. Alors là on peut s'inquiéter ». Les femmes ont envoyé un plaidoyer sur cette question au Forum qui doit s'ouvrir ces jours-ci à Brazzaville : comment faire pour que les Etats gardent un certain pourcentage des terres ? Et quelle réglementation établir ? La question doit se poser aussi de savoir de quelles terres les femmes peuvent hériter : cela a été l'objet d'une discussion à laquelle S.

Bellnoun a participé dans un village du Cameroun, pays dont elle est originaire. La femme doit-elle hériter des terres de son village d'origine, dont elle est maintenant éloignée ? Hériter des terres de son mari, car aujourd'hui elles sont perdues pour elle à la mort du conjoint ? Elle donne l'exemple d'une coopérative créée pour les femmes seules, qu'elle a impulsée. Cette coopérative achète des terres afin que les femmes puissent en tirer salaire par la vente en ville de leurs productions, afin qu'elles puissent épargner aussi à leur rythme et en définitive acheter leur lopin et devenir autonomes.

En ce qui concerne les taux d'emprunt, pour les baisser, il faut que les Africains s'en donnent les moyens. A cette journée de la femme à l'UNESCO, S. Bellnoun avait fait une proposition : avec une participation de 10 € par migrante de la diaspora, créer un fonds d'investissement propre et se fixer ainsi de façon autonome un taux d'intérêt librement fixé, indépendamment des banques...

En ce qui concerne la modernisation et le matériel ? Il faut se méfier du grand écart qui existe entre notre vision d'Occidentaux et les attentes des bénéficiaires sur le terrain, en Afrique. La réalité de terrain, c'est que l'évolution est très progressive, il y faut tout un long processus de formation, car sinon le matériel n'est pas utilisé. Anecdote : « Emus par le travail trop important qui incombe aux femmes et les kilomètres qu'elles font chaque jour pour aller puiser l'eau, des Européens décident d'apporter un puits au village. Réduire la

distance, c'est très bien : les femmes vont tirer l'eau au nouveau puits, mais elles prennent le temps de leur bavardage habituel ! Et les hommes trouvent qu'elles traînent trop maintenant ! Contrariées de se sentir contrôlées, les femmes abandonnent le puits et retournent à la rivière... »

A. Janicot : attention à la mécanisation ! Les tracteurs, achetés par le président ATT en son temps, ont été un échec : sans étude de terrain, incompatibles avec la pauvreté du sol, ils ont été la preuve d'un décalage qui ne marchait pas avec la pauvreté : le meilleur outil des femmes, affirme-t-elle, c'est leur propre organisation. C'est là leur modernisation.

Niamoye DIARRA (CADE) rebondit sur cet exemple des tracteurs qui ont finalement été revendus : elle évoque aussi les moulins, avec la question de leur maintenance ou de leur usure : exemple de petits éléments de fer qui ont pu se mêler à la farine, et qui ont rendu des enfants très malades...d'où l'abandon des moulins...Il faut donc toujours réfléchir par rapport à l'appropriation de la technique par ceux qui doivent l'employer. Le défi est de produire soi-même, aussi avec ses propres outils. Résoudre le problème du stockage, enseigner des techniques de transformation, pour éviter la déperdition, créer des marchandises susceptibles de pouvoir alimenter les marchés des plus grandes villes. Pour cela, il faut aussi créer de l'énergie, de l'assainissement.

Un intervenant souhaite apporter un éclairage sur ce point de la modernisation, qui ne devrait pas être pensée

uniquement en termes de mécanisation, ou de tracteurs. Il existe, en Afrique même, des associations, des institutions qui travaillent à l'adaptation des matériels modernes sur la traction animale, et qui proposent des solutions très intéressantes. C'est le cas au Burkina Faso, avec des recherches très pertinentes à l'Université 2IE par exemple. Aujourd'hui, il y a des solutions, tout est question d'information et de formation.

► L'accès à l'énergie

Le film montre dans sa troisième partie l'intérêt d'une plate-forme multifonctionnelle d'accès à l'énergie. C'est l'avenir pour les villages, une solution pour fixer les populations. Pourrait-on développer cette question de l'accès à l'énergie ?

A. Janicot : aujourd'hui, le coût de l'énergie dans les pays d'Afrique de l'Ouest est absolument énorme. L'énergie coûte aussi cher à Bamako, à Abidjan et à Paris, les factures y sont pratiquement équivalentes alors qu'existe un rapport de 1 à 10, voire de 1 à 100 dans les revenus. C'est donc un véritable problème pour installer une industrie. A qui appartient l'énergie ? A qui bénéficie-t-elle ? A nos entreprises occidentales, qui freinent pour le développement du solaire. Les Chinois ont réussi une certaine percée en ce domaine, mais c'est loin d'une exploitation réelle. Alors que ces pays regorgent de soleil, l'utilisation du solaire est très insuffisante.

Un auditeur donne l'exemple d'un éclairage solaire installé dans l'école d'un village. Seul lieu éclairé dans la nuit, elle devient lieu d'attraction, lieu d'échanges, lieu culturel, modifiant ainsi la vie tout entière, libérant tous les champs du possible : chargement des téléphones portables (moyennant un petit écot réinvesti dans la maintenance), possibilité de prolonger le temps consacré au travail de projets ou de gestion, branchement d'une télévision et accès aux informations du monde, etc.

Le cameraman du film parle ensuite de son vécu durant le tournage : « Si

tout ne s'endort pas la nuit dans les villages africains, par contre la vie économique s'arrête complètement. Et la nuit tombe très tôt ! Mais l'exemple vécu dans le delta du Niger, à proximité de cette plate-forme énergétique, a montré à quel point la combinaison « présence d'énergie/vie associative » pouvait créer une dynamique, une motivation, une vraie solidarité, une joie de vivre. »

► La place des hommes

Voici une question posée entre temps sur la mentalité des hommes. Comment réagissent-ils à cette évolution du travail des femmes ? Quelle est leur contribution à la vie de la famille ?

A. Janicot : de ce que j'ai pu observer un peu partout, les hommes dans un premier temps ne voient pas toujours d'un bon œil le progrès technique, qui permet aux femmes de se libérer du temps et de se soulager de la pénibilité des tâches (le moulin, le puits rapproché du village...). Ils peuvent être agressifs devant cette émancipation des épouses, mais ils doivent bien admettre que la famille vit mieux et que finalement, c'est plutôt avantageux pour elle. La grande différence aussi, c'est que les femmes travaillent collectivement. Elles réfléchissent ensemble aux postes où elles vont attribuer leurs recettes. Elles participent ensemble au développement du village dans son entier, et pas seulement avec le souci d'une seule personne ou d'une seule famille.

S. Bellnoun : jusqu'à récemment, tout le budget familial était entre les mains de l'homme. Si la femme pouvait gagner un peu sur les fruits du maraîchage, les bénéfices étaient reversés au mari. A l'homme incombent aussi les travaux de force. Encore aujourd'hui, c'est comme cela, c'est lié aux mentalités, à l'éducation reçue. Les travaux de force et les finances, c'est l'homme. Nourrir la famille, accueillir, faire la cuisine, c'est la femme. Mais les femmes évoluent plus vite que les hommes : elles apportent de plus en plus de revenus, elles s'organisent pour les

gérer elles-mêmes, elles doivent secourir leurs maris ! Et il y faut de l'accompagnement... Nous avons aussi à sensibiliser les mères sur les rôles respectifs des filles et des garçons dans la maison.

► Modernisation et mentalités

Un intervenant revient sur la modernisation, cette fois pour aborder la fertilisation des sols afin d'obtenir des rendements à peu près acceptables.

S. Bellnoun : en ce qui concerne la modernisation, il faut donner du temps, former et accompagner. C'est humain. Le but, quand le matériel arrive, c'est de pouvoir faire en sorte qu'il soit utilisé. Les femmes sont en général analphabètes ou ont un niveau d'études très bas. Il faut adapter le langage de la formation à la population, voire même faire cette formation en langue locale. Il faut que les donateurs de bonne foi soient prêts aussi à cet investissement dans la formation.

A. Janicot : ma réponse sera celle d'une observatrice de bon sens plutôt que d'une spécialiste en agronomie : sur la fertilisation des terres, ne faisons pas reproduire aux Africains nos mêmes erreurs. Depuis quelques années, je constate que les légumes, là-bas, perdent de leur bon goût, on y met de plus en plus d'engrais. Il existe des techniques de goutte-à-goutte par exemple, et sans engrais, qui font merveille. Donc, attention.

Une auditrice souhaite revenir, elle, sur la question des mentalités : On constate un changement progressif dans la répartition des rôles économiques. Ne faut-il pas, pour accompagner ce processus, promouvoir aussi un changement des mentalités, en particulier en ce qui concerne les violences faites aux femmes ?

S. Bellnoun : Sur la question des mentalités, oui bien sûr, mais il faut bien comprendre que le changement ne peut venir que des gens eux-mêmes, et au fur et à mesure. On peut discuter de ce terme

(Suite page 12)

Modernisation agricole ou « accaparement des terres » ?

L'achat massif de terres arables en Afrique par des groupes agroindustriels, originaires des pays développés, des émergents et des pétroliers arabes, est un événement susceptible de révolutionner l'approche des politiques agraires. Qualifié par ses adversaires du terme dépréciatif d'« accaparement des terres », le phénomène inquiète par les conséquences qu'il pourrait avoir sur la survie des petites exploitations, voire sur la souveraineté des Etats.

L'éditorial de *La Lettre* 155 attirait l'attention sur les motivations économiques et la rentabilité des investissements dans l'huile de palme. Il insistait sur la nécessité de moraliser l'exercice de ces activités et d'instaurer des régulations appropriées à cet effet.

L'importance de l'accaparement a soulevé un tollé de protestations chez les défenseurs de la petite paysannerie, tandis que les nouveaux investisseurs prétendent qu'ils participent à la modernisation de l'agriculture et même à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus dans les pays qu'ils occupent.

Le débat n'éclairera pourtant pas l'opinion tant qu'il s'en tiendra à la dénonciation polémique ou à l'affirmation sans preuves du bien-fondé ou de la malfaisance de tel ou tel projet.

► Quelle importance ?

Jusqu'à présent, les débats sur la question étaient fondés sur des arguments idéologiques, plus que sur des informations vérifiées sur la réalité des transactions. Il s'est avéré que nombre de contrats relevaient de l'effet d'annonce, de simples déclarations sur des éventualités d'investissement !

Le projet Land Matrix, auquel participe le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), apporte depuis peu des informations précises sur le sujet*. Les chercheurs ont recensé les transactions internationales à des fins agricoles réalisées depuis 2000. Elles sont au nombre de 1 217, en cours de négociations ou finalisées, et concernent 83,2 millions d'hectares, soit 1,7 % de la surface agricole mondiale. Les 403 contrats signés portent sur une superficie de 26,2 millions d'hectares, soit seulement 31 % de l'ensemble.

Ces chiffres sont très inférieurs à ceux diffusés précédemment par le Cirad, qui décomptait aussi les contrats conclus par des nationaux et les achats et locations de terres à finalité non agricole (mines, tourisme, agroforesterie ...)

► Quels objectifs ?

L'achat massif de terres arables par les grands groupes tend à augmenter avec la flambée des prix des grands produits. L'Afrique est le continent le plus touché avec 62 % des transactions, mais l'Asie du Sud-Est, le géant de la production d'huile de palme, reste très concernée, comme

aux Philippines, où plus de cinq millions d'hectares ont fait l'objet de transactions vérifiées.

Les données de *Land Matrix* donnent des arguments aux adversaires de l'accaparement des terres, puisqu'elles indiquent que :

- l'exportation est l'objectif de la plupart des projets, à destination du pays d'origine de l'investisseur dans 39 % des cas;
- les entreprises privées sont les principales bénéficiaires des transactions;
- les cultures non alimentaires comptent pour près du quart des contrats et portent principalement sur la production de biocarburants ;
- les investisseurs opèrent surtout dans des pays pauvres où la propriété foncière est mal garantie.

► Quelle participation des communautés locales ?

« Très peu de projets semblent avoir engagé les consultations adéquates avec les communautés locale », estiment les chercheurs de Land Matrix. Ils notent que les autorités locales se révèlent souvent incapables de préserver les intérêts des habitants.

Ils relèvent que « près de la moitié des transactions concernent des zones déjà cultivées » et contestent que les investissements portent sur l'exploitation de terres en friche.

Grands consommateurs d'eau, ces projets ponctionneront les ressources hydriques des pays qu'ils exploitent.

En bref, « on ne sait pas grand-chose des effets à court et à long terme de ces investissements ».

► Quelles perspectives ?

L'investissement agro-industriel n'est ni une nouveauté, ni le monopole des étrangers, mais sa croissance exponentielle soulève des problèmes dont les conséquences sociales restent incertaines. Il ne s'agit pas de choisir entre partisans et adversaires de l'exploitation industrielle des terres africaines, car il est probable que deux types d'agriculture vont cohabiter : celle qui engage l'agro-industrie et celle, socialement incontournable, de la petite agriculture familiale, à même d'assurer la sécurité alimentaire et le respect des modes de vie des populations.

Il importe de mettre en place des régulations adaptées, qui prévoient des contrôles et des sanctions, pour que cessent les abus et que soient respectés les droits fonciers des seuls ayants droit à la terre indiscutables que sont les paysans africains.■

Jean Roch

* <http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/04/27/la-course-aux-terres-ne-profite-pas-aux-pays-du-sud>



Awa Doumbia

La passion des textiles

Entre Awa et les textiles, c'est déjà une histoire de quelques années qui a conduit cette jeune Malienne, après un diplôme d'ingénieur de l'ENSAIT, la très réputée Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles basée à Roubaix, à mener une thèse de doctorat au sein du non moins réputé GEMTEX, le laboratoire GENie et Matériaux TEXtiles, thèse qu'elle a soutenu brillamment en mai dernier. S'ouvrent désormais devant elle deux voies, celle du traditionnel post-doc afin d'accroître ses compétences scientifiques, ou celle du marché du travail qui lui permettrait de valoriser sa formation et de bâtir un réseau avant de retourner au Mali afin de pouvoir y développer ses projets. Car son but est avant tout de créer.

« Nous étions deux filles sur dix dans ma promotion », se souvient Awa Doumbia qui avait alors tout juste seize ans et, baccalauréat avec mention en poche et suite à un concours, venait de décrocher une bourse d'étude en France, dans le cadre d'un programme de bourses d'excellence créé par le gouvernement malien dès l'année 2000. Awa faisait partie de la 4^{ème} promotion. « En moyenne, les garçons restent toujours les plus nombreux dans ces promotions, même si cela s'équilibre certaines années. Cela dit, les parents sont de plus en plus nombreux à comprendre toute l'importance des études », explique-t-elle. Pour autant, il existe encore des contraintes qui font que beaucoup de filles ne parviennent toujours pas à mener de longs cursus ou à terminer leurs études, en particulier à l'extérieur de Bamako, la capitale. Awa, elle, reconnaît avoir été quelque peu privilégiée puisque ses parents, qui ont eux-mêmes fait de longues études, l'ont toujours encouragée à travailler à l'école, soutenue tout au long de ses études, et laissée libre de ses choix.

Et c'est ainsi que cette jeune Malienne est arrivée en France en 2003, à Valence, dans une petite unité, « qui permet un meilleur encadrement », précise-t-elle, de l'université Joseph Fourier (UJF) de Grenoble pour y faire un DEUG de chimie physique. Deux ans plus tard, Awa qui, dès son baccalauréat, savait déjà qu'elle voulait étudier les textiles, intègre l'ENSAIT où elle va découvrir véritablement ce secteur industriel qui offre de nombreuses perspectives avec certains domaines spécifiques en croissance. Parce qu'en fait, les textiles sont non seulement « pluriels » mais recouvrent de vastes secteurs, dont certains sont anciens et traditionnels, mais d'autres très « high-tech », en plein développement, voire encore balbutiants. « Du fait des textiles à bas coûts produits en particulier par l'Inde et la Chine, les pays occidentaux s'orientent de plus en plus, y compris pour l'habillement, vers les textiles techniques, que l'on retrouve désormais partout, du médical au bâtiment. Du coup, j'ai commencé à m'y

intéresser », note-t-elle. Et après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur de l'ENSAIT, c'est tout naturellement qu'elle a décidé de réaliser une thèse.

► Des textiles anti-bactériens aux multiples applications

C'est dans le cadre du projet NANOLAC (NANOparticules pour la production de matériaux performants et biodégradables à base d'acide polyLACTIQUE), financé par le programme Interreg IV « France-Wallonie », les régions Wallonie et du Nord Pas-de-Calais, mais aussi le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), qu'elle a mené cette thèse durant trois ans. « Ce projet visait à élaborer et produire à l'échelle du laboratoire des matériaux à forte valeur ajoutée à partir du PLA (1) qui est un matériau polymère synthétique issu de ressources renouvelables », résume-t-elle. Dans un contexte où les réserves mondiales de pétrole ne cessent de diminuer, du fait d'une consommation toujours accrue, celles-ci finiront, tôt ou tard, par se tarir. D'où la multiplication des travaux visant à développer des solutions alternatives faisant appel à des ressources renouvelables. L'idée du travail développé par Awa Doumbia était donc d'apporter de nouvelles propriétés, voire d'améliorer les propriétés intrinsèques de textiles élaborés à partir de l'acide polylactique. « Si j'ai travaillé également sur des textiles anti-UV, voire anti-statiques, le cœur de ma thèse portait essentiellement sur la production de textiles fonctionnels anti-bactériens et respectueux de l'environnement », indique-t-elle.

Menés en étroite collaboration avec le laboratoire « Procédés d'Elaboration des Revêtements Fonctionnels » (PERF) de Lille, et le « Service des Matériaux Polymères et Composites) de Mons, en Belgique, le travail réalisé par cette doctorante a donc consisté à disperser en masse dans du PLA, des agents anti-bactériens, en l'occurrence des nanoparticules d'oxyde

de zinc (Zn0) et d'argent (Ag). « Ces dernières sont en effet assez stables thermiquement pour convenir aux procédés d'extrusion et de filage en voie fondue. En outre, ces nanoparticules ne sont pas toxiques pour les cellules des mammifères », précise-t-elle. Une technique d'autant plus intéressante selon Awa Doumbia qu'elle n'utilise pas de solvants qui s'avèrent souvent polluants, ne consomme pas d'eau et de produits chimiques souvent utilisés lors de la fonctionnalisation et diminue la libération du principe actif dans le milieu environnant, celui-ci étant piégé dans la matrice. Qui plus est, cette technique s'implante facilement en milieu industriel et permet une productivité plus élevée par rapport au filage en voie solvant. Autrement dit, elle a tout pour plaire aux industriels.

Bandages pour grands brûlés afin d'éviter la prolifération des bactéries et d'accélérer la cicatrisation des plaies, linges hospitaliers pour contenir les infections nosocomiales, vêtements de sport et tissus d'ameublement pour limiter la formation de mauvaises odeurs, tapis de voiture, systèmes de filtration air et/ou eau ... La liste des applications potentielles de ces textiles anti-bactériens est longue. Un bel exemple de recherche appliquée dans le but de valoriser un produit qui a été retenu dans la sélection finale du prix international Théophile Legrand de l'Innovation Textile 2012. Preuve que les travaux de cette désormais « jeune chercheuse » séduisent alors qu'elle s'interroge quant à la voie à prendre pour cette carrière professionnelle qui s'ouvre devant elle. Le post-doc, qui lui apporterait des compétences scientifiques complémentaires, elle y pense, « mais cela dépendra des circonstances et des opportunités », dit-elle, ajoutant : « La formation, c'est bien beau, mais il faut savoir la valoriser à travers des expériences professionnelles concrètes ». Son principal objectif est en effet d'intégrer l'industrie pour y faire de la recherche et tisser progressivement un réseau.

► De l'importance de bâtir un réseau

Le Mali ? Si Awa décidait d'y retourner dès aujourd'hui, ce serait « très probablement pour y faire de l'enseignement, un secteur qui pourrait me recruter », estime-t-elle. Certes, alors doctorante, elle a dirigé des travaux pratiques à l'ENSAIT et en garde de très bons souvenirs. Cela dit se cantonner dans l'enseignement supérieur au Mali, du fait de l'absence d'une véritable industrie locale, risquerait de compromettre les objectifs qu'elle s'est fixés. « Mon but est de créer », lâche-t-elle avec l'assurance d'un chercheur qui aurait déjà quelques années d'expérience derrière lui. N'y voyez là aucune prétention, bien au contraire. Mais Awa Doumbia semble être l'une de ces personnes qui savent parfaitement ce qu'elles veulent. Créer et développer un projet autour des textiles techniques dans son pays ? L'idée la séduit, certes, mais pas tout de suite. « Le Mali ne disposant pas des structures adéquates de

Le GEMTEX, parmi les meilleurs en Europe

Regroupant 84 personnes, dont 40 doctorants et post-doctorants, le GEMTEX de l'ENSAIT apparaît aujourd'hui comme l'un des meilleurs laboratoires textiles en Europe. Dans le dernier classement NoetonTexRank, recherche et innovation, que vient de publier Noeton Textile, un cabinet de conseil des Pays-Bas, il se positionne en effet au deuxième rang européen, en termes de qualité de publication - critère combinant une mesure quantitative et qualitative - derrière l'École Supérieure Polytechnique de Rhénanie-Westphalie (RWTH) d'Aix-la-Chapelle (Allemagne).■

recherche et n'ayant pas pour l'heure de légitimité dans le secteur des textiles techniques, il est nécessaire pour des jeunes chercheurs comme moi d'acquérir une expérience professionnelle dans les pays en pointe dans ces domaines et d'en profiter pour bâtir un solide réseau », explique-t-elle.

Et la jeune Malienne de nous rappeler qu'en France et dans tous les grands pays impliqués dans le développement des textiles techniques, c'est l'industrie qui joue le rôle de donneur d'ordre et génère un mouvement d'ensemble qui porte vers l'innovation. Un mouvement qui s'avère extrêmement positif pour les centres de recherche. Mais au Mali, en l'absence d'une industrie capable d'initier ce mouvement, les rares centres de recherches qui existent n'ont que peu d'opportunités de développer des projets. D'où l'importance pour le Mali de bâtir un réseau, comme ne cesse de le répéter Awa Doumbia, via des personnes comme elle qui sont allées se former à l'étranger, et d'essayer de développer des projets avec des partenaires étrangers. « Le Mali et les autres pays d'Afrique, nous sommes quand même des pays en devenir dans lesquels il y a beaucoup à faire dans tous les secteurs », observe-t-elle. Or elle estime que dans beaucoup de ces secteurs, les textiles techniques apparaissent comme des solutions intéressantes. Et celle-ci d'évoquer les géotextiles pour la construction des routes, mais aussi l'industrie minière où les textiles techniques peuvent être utilisés pour le soutènement des sols ou encore pour éviter l'érosion. « Le public ne soupçonne pas l'immense éventail d'applications que les textiles techniques permettent d'esquisser dès aujourd'hui et à plus long terme ». D'où l'enthousiasme de cette jeune femme, prête à soulever les montagnes s'il le faut, pour esquisser et créer la prochaine génération de textiles techniques.■

Jean-François Dessessard,
journaliste scientifique

(1) acide polylactique

Contact : Awa Doumbia
Courriel : awasoronfe.doumbia@ensait.fr



Ça y est ! Les filtres « low cost » ont été distribués

Rappelez-vous, en mai dernier, une jeune étudiante camerounaise, Doris Ngandjou Kouyem avait fait la « Une » de la rubrique « Regards sur la Science et la Technologie »¹. Le mois précédent, elle venait de remporter la 4^{ème} édition d'Humanitech, le concours étudiant de l'invention humanitaire organisé par la Fondation Casques Rouges avec le soutien d'Orange, face à 15 autres finalistes français et étrangers. Son projet visait à distribuer gratuitement aux populations vulnérables au choléra un filtre à eau à bas coût, baptisé « Tsé-Nou ». Grâce aux 5 000 euros dont est doté ce prix, 150 de ces filtres, ont déjà pu être distribués en septembre dernier par l'équipe de bénévoles de l'association AfricAct (voir liens ci-dessous). Des filtres

d'autant mieux adaptés que chacun d'eux est constitué de deux seaux et de bougies en céramique. Une simplicité qui répond donc parfaitement aux besoins de ces populations camerounaises vivant dans des zones où le choléra est endémique et où sa prévention repose pour l'essentiel sur l'application de mesures d'hygiène strictes. Rappelons que dans ce pays, environ un tiers de la population n'a pas accès à l'eau potable. Quant aux systèmes d'assainissement collectif, ils sont quasiment absents de ce pays, faute d'une véritable volonté politique. Toutes nos félicitations à Doris Ngandjou Kouyem et à l'équipe d'AfricAct pour cette première distribution. ■

J.-F. D.

(1) Lettre de la CADE - N°152, pages, 8-9, Mai 2012

Liens vers l'illustration de la distribution :

<https://www.facebook.com/media/set/?set=a.208958962568413.51795.166862250111418&type=1> et vers

l'association : <https://www.facebook.com/AfricActCameroon>



Cinquième Sommet Union Européenne - Afrique du Sud

L'Afrique du Sud est le seul pays de l'Afrique subsaharienne avec lequel l'Union Européenne entretient des relations annuelles au plus haut niveau. Pour la première fois cette année le Sommet UE-Afrique du Sud, qui s'est tenu à Bruxelles le 18 Septembre dernier, a été précédé d'un Forum des affaires UE-Afrique du Sud où, en dehors des questions de commerce et d'investissement, l'accent a été mis sur deux domaines déterminants pour le développement, les infrastructures et le couple formation/emploi.

Le partenariat entre les deux parties repose sur des liens très étroits et en rapide développement : l'UE compte pour un tiers dans la balance commerciale sud-africaine et, depuis 2004, le commerce sud-africain avec l'UE a connu une croissance de 128 %. Premier investisseur en Afrique du Sud, l'UE pèse plus des trois quarts des Investissements Directs Extérieurs (IDE) totaux. Avec 70 % de l'aide extérieure, l'UE est, de loin, le premier donateur.

Sur le plan institutionnel, l'UE et l'Afrique du Sud sont liés par trois accords :

- un accord bilatéral sur le commerce, le développement et la coopération signé en 1999 et dont le volet commercial connaît cette année sa première application intégrale avec une libéralisation de 90 % des échanges. Au titre de la coopération, le document de stratégie conjoint (2007-2013) visant à réduire pauvreté et inégalités ainsi qu'à promouvoir un développement durable porte sur un montant de 980 millions €. Création d'emplois, cohésion sociale et services publics y tiennent une place centrale.
- un accord de partenariat stratégique signé en 2007, à l'origine des Sommets annuels, creuset d'un dialogue politique qui porte aussi bien sur les questions de paix et de sécurité en Afrique que sur une concertation relative aux questions économiques traitées dans le G 20 et aux questions d'environnement et de changement climatique.

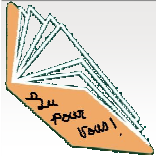
- un accord sur la science et la technologie signé en 1997. Avec 64 projets dans les domaines aussi divers que la santé, l'environnement, l'aviation, la nourriture, la biotechnologie et les techniques d'information et de communication, l'Afrique du Sud est le 5^{ème} partenaire le plus actif de l'UE parmi les pays tiers.

A l'image des précédents Sommets, le cinquième du nom a été l'occasion pour les plus hautes autorités des deux parties de se concerter sur les questions stratégiques concernant la Somalie, le Sahel et le Zimbabwe en Afrique, sur l'analyse et le traitement de la crise mondiale par le G 20 et sur les efforts à fournir, dans la ligne de ce qui a été fait à Durban, pour accélérer les négociations sur le changement climatique. L'engagement à conclure l'accord de partenariat économique entre l'UE et la SADC* peut laisser sceptique. Par contre la formalisation d'une concertation périodique sur les droits de l'Homme est source d'espoir pour une meilleure prise en compte de leur respect à l'avenir.

L'Union Européenne et l'Afrique du Sud ont tissé depuis plus de 15 ans des liens solides qui se déclinent à tous les niveaux, depuis les Chefs d'Etat jusqu'aux acteurs non-étatiques en passant par les ministres, les parlementaires, les scientifiques et les hommes d'affaires. Il est de l'intérêt commun, en ces temps de crise où l'Afrique du Sud, fort de son leadership africain, rejoint les pays émergents dans leur affirmation sur la scène mondiale, de renforcer leur partenariat et de diversifier leurs relations. C'est ainsi qu'il a été décidé, en ce 15^{ème} anniversaire de l'accord sur la science et la technologie, d'accroître cette composante de leur partenariat. ■

Jean-Loïc Baudet

* SADC : la SADCC, Southern African Development Coordination Conference, fondée en 1980, est devenue en 1992 la SADC, Southern African Development Community, Communauté de développement de l'Afrique australe



**Lu pour
vous !**

Yâkâré, une rencontre fructueuse autour du récit de vie d'un travailleur immigré sénégalais.

La *Lettre de la CADE* n°152 de Mai 2012 avait annoncé dans ses colonnes la réédition par Présence Africaine de « Yâkâré », un livre autobiographique d'Oumar Dia, un travailleur immigré sénégalais. Henri Senghor vous en livre ci-après une présentation.

Le samedi 29 septembre, Oumar Dia présentait son livre *Yâkâré, autobiographie d'Oumar* à la librairie Présence Africaine, devant une assistance composée notamment de nombreuses personnes issues de la migration, et devant Madame Christiane Diop, directrice des Éditions Présence Africaine. Les exposés introductifs avant débats et signatures ont rappelé la genèse d'un ouvrage original et important, à l'heure où se tiennent de vives controverses autour de la migration. Le livre avait été publié chez Maspéro en 1982, et l'édition nouvelle est enrichie d'une préface de Mamadou Dia et d'un épilogue poussant le fil du récit jusqu'au temps présent.

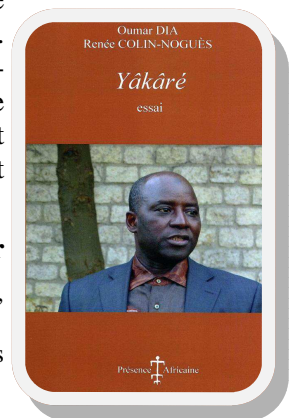
Il est exceptionnel qu'un travailleur immigré prenne la parole pour publier et raconter son parcours de vie et donner tout son poids de vérité à l'aventure vécue depuis des décennies et plus par des paysans africains, contraints de quitter leur terroir pour assurer la survie élémentaire de leur famille et de leur village, tout en prenant leur part à la vie économique et sociale de la terre d'accueil. Oumar a dû ainsi, comme nombre de jeunes d'aujourd'hui, affronter la traversée initiale combien périlleuse, dans des conditions proches de la traite négrière d'antan. Il a rejoint les parents immigrés dans la région parisienne, et pris pied, avec intelligence et courage, dans cet univers nouveau. Il vit alors la carrière professionnelle d'aide-soignant dans un établissement de personnes âgées, auprès desquelles, avec écoute et respect, il découvre la société occidentale. Il

fonde une famille et affronte les problèmes de l'intégration vécue avec lucidité et résolution, sans déroger au devoir de solidarité avec sa terre d'origine.

Le débat a ceci de passionnant qu'il apporte notamment un précieux éclairage sur la question tant discutée du communautarisme. Le témoignage d'Oumar s'attache à dénoncer la confusion faisant procès aux immigrés de créer des ghettos hostiles au sein du tissu social. Il illustre, dans le récit de son vécu, qu'on peut lutter contre le communautarisme-ghetto sans pour autant renoncer au nécessaire lien social : il montre que l'on peut vivre dans une communauté ouverte et solidaire à la fois, acceptant les appartenances multiples et la richesse des échanges culturels variés et complémentaires, au sein de la grande communauté républicaine. Il montre aussi que cette situation permet un rapport Nord-Sud renouvelé, l'aide des migrants à leur terroir dépassant largement les apports de l'aide publique au développement. Ainsi donc, un témoignage irremplaçable de la créativité solidaire en partage entre l'Europe et l'Afrique à laquelle la CADE s'est attachée avec force. ■

Henri Senghor

Oumar Dia et Renée Colin-Noguès, *Yâkâré, autobiographie d'Oumar*, Présence Africaine, 25 bis rue des Écoles 75005 Paris, 2012. 18 €.



Flash sur les enfants accusés de sorcellerie en Afrique

En dehors des ONG comme « Save the Children » ou des organisations internationales comme l'UNICEF, l'attention portée à l'enfance en Afrique n'est pas à la hauteur de l'importance des problèmes que pose sa juste place dans les sociétés africaines. C'est le mérite d'un rapport d'anthropologues publié par l'UNICEF de mettre en lumière la situation des enfants africains accusés de sorcellerie.

S'élevant contre l'idée reçue selon laquelle la sorcellerie est condamnée à disparaître en Afrique sous l'effet du développement, les auteurs de ce rapport reprennent la qualification de « tradition inventée », selon l'appellation de l'historien anglais Hobsbawn, pour

caractériser les nouvelles formes de sorcellerie nées en milieu urbain.

A côté des types de sorcelleries anciennes fondées sur l'interpénétration du visible et de l'invisible qui ont cours à propos des enfants « mal nés » - handicapés, albinos, jumeaux -, il existe une forme moderne de sorcellerie qui trouve son terreau dans la déstructuration des familles et de la solidarité en ville, comme l'a montré Patrice Yengo. Elle se développe et suscite, en réaction, des comportements coûteux de guérison et de délivrance de la part des églises et des tradi-praticiens. Il en résulte des incompréhensions et des tensions entre

(Suite page 12)

(Suite de la page 6)

« d'appropriation » en ce qui concerne les techniques ou les manières de faire. Le mot n'est pas le bon, car il sous-entend que le progrès viendrait de l'extérieur et non pas des gens eux-mêmes. Or pour que les mentalités changent et bougent, il faut que cela vienne d'une nécessité propre. Quand on parle de l'évolution des mentalités, il faut tenir compte des environnements différents et ne pas regarder par rapport à l'Occident : car ce qui peut paraître d'ici aberrant, peut être là-bas tout à fait normal, et inversement. Il faut cibler les changements de mentalité qui sont nécessaires, et le changement nécessaire, c'est que les femmes acquièrent l'autonomie financière. Ensuite le reste viendra, selon les besoins. ■

Chantal Wallon

(Suite de la page 11)

partisans des Droits de l'Enfant qui dénoncent les violences et stigmatisations des enfants accusés de sorcellerie et les autorités africaines qui luttent contre ce phénomène en s'en remettant à ces praticiens dont la conduite s'apparente à de la sorcellerie à rebours.

La rapidité des changements qui bousculent les équilibres sociétaux et la confrontation à un modèle de développement qui creuse les inégalités et engendre des frustrations propices à toutes les dérives, favorisent de nouvelles formes de sorcellerie difficiles à juguler en dehors de politiques globales, onéreuses à mettre en œuvre, couvrant prévention et protection dans le cadre de stratégies plus soucieuses du sort des enfants. ■

J.-L. B.

Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901

Président : Jean-Loïc Baudet

Président d'honneur : Michel Levallois

Vice-présidents : Raymond Césaire, Georges Courade, Roland Portella. Secrétaire générale : Claudie Lasserre

Trésorier : Philippe Mathieu

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Jean-Loïc Baudet

Comité de rédaction : Raymond Césaire, Michel Levallois,

Philippe Mathieu, Jean Roch, Denyse de Saivre,

Henri Senghor, Jean Brice Simonin.

Ont collaboré à ce numéro : Jean-François Desessard

Iconographie, mise en page et maquette :

Sara Valdés Desessard

Crédits photos RD : Jean Brice Simonin/CADE

La CADE : 5 rue des Immeubles Industriels 75011 Paris, FR.

Tél.: 01 43 48 14 67

Courriel : cade@afrique-demain.org

Site : www.afrique-demain.org

Dépôt légal à parution. Numéro ISSN : 1290-581X



Agenda de la CADE

Rencontres-débats à l'ENA

de 18 h à 20 h



• Mercredi 7 novembre 2012 : **Architectures, constructions immobilières, habitats en Afrique : quelles originalités de conception, de technicité et de programmation ?** 4ème rencontre débat du Cycle II « Production du savoir et du savoir-faire », avec **Sylvain Djache Nzeba**, architecte DPLG, urbaniste OPQU, directeur général d'AUGEA INTERNATIONAL, **Jean-François Diatta**, architecte DPLG, designer, directeur général d'ASSEMBENE CONCEPTION et **René Moundzika**, chef d'entreprise, Directeur général de Générale Immobilière Solutions. Animée par Roland Portella, vice-président de la CADE.

• Mercredi 12 décembre 2012 : Cycle III. « Valoriser et transformer les potentiels de l'Afrique en richesses réelles »

Inscription conseillée à travers le formulaire d'inscription du site de la CADE : <http://www.afrique-demain.org>



Annonce

• **MISSION**
de **David Van Reybrouck**
mise en scène **Raven Ruell**
avec **Bruno Vanden Broecke**

« Un homme se tient devant nous. Immense comédien, il interprète un missionnaire belge, Père Blanc qui nous parle de l'Afrique, du Congo comme si nous y étions... »

du 20 au 30 novembre 2012 au
Nouveau Théâtre de Montreuil
Petite salle Maria Casarès

63, rue Victor Hugo - Montreuil (Métro 9 - Mairie de Montreuil)

Réservations : 01 48 70 48 90

www.nouveau-theatre-montreuil.com

Note à nos lecteurs :

Vous pouvez bénéficier d'un tarif préférentiel de 14 €, si vous présentez à l'accueil cette page ou la page de l'annonce à imprimer à partir du site de la CADE : www.afrique-demain.org



Abonnement à La Lettre de la CADE :

NomPrénom.....

Adresse

Code postalVille

Courriel

Abonnement seul : 40 €, - étudiants : 8 €, - entreprises, collectivités locales : 200 €. Adhésion individuelle à l'Association, comprenant l'abonnement : 55 € Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.

Copyright :

Le contenu de La Lettre est libre de droits pour des usages non commerciaux, à la condition de citer la source (CADE) et de ne pas modifier le texte.